GDS de l'Allier
22 route de Souvigny – La Tuilerie
CS 30811 NEUVY • 03008 MOULINS Cedex
tél : 04 70 35 14 30 • fax 04 70 35 14 39
gds03@orange.fr • www.gds03.fr

SANI-TERRE D'ALLIER
N°17
11/10/2019

----------Bulletin électronique de liaison ----------

SECTION BOVINE

Parasitologie :

La sécheresse de cet été pourrait jouer sur les parasites de nos bovins. En effet, si sécheresse = frein au développement des strongles, cela peut avantager l'infestation à la grande douve et au paramphistome. Les animaux qui pâturent dans des zones humides auront un risque d'infestation supérieur.

Pensez aux coprologies et sérologies à l'automne : cela peut être fait en même temps que la prophylaxie ! Le dosage du pepsinogène dans le sang est le seul test fiable permettant de juger si le plan de vermifugation appliqué contre les strongles digestifs au sein de l'exploitation a atteint son objectif.

Fig. 30. Impact de la température, de l'humidité et de la sécheresse sur le niveau d'exposition des bovins aux larves infestantes de strongles digestifs

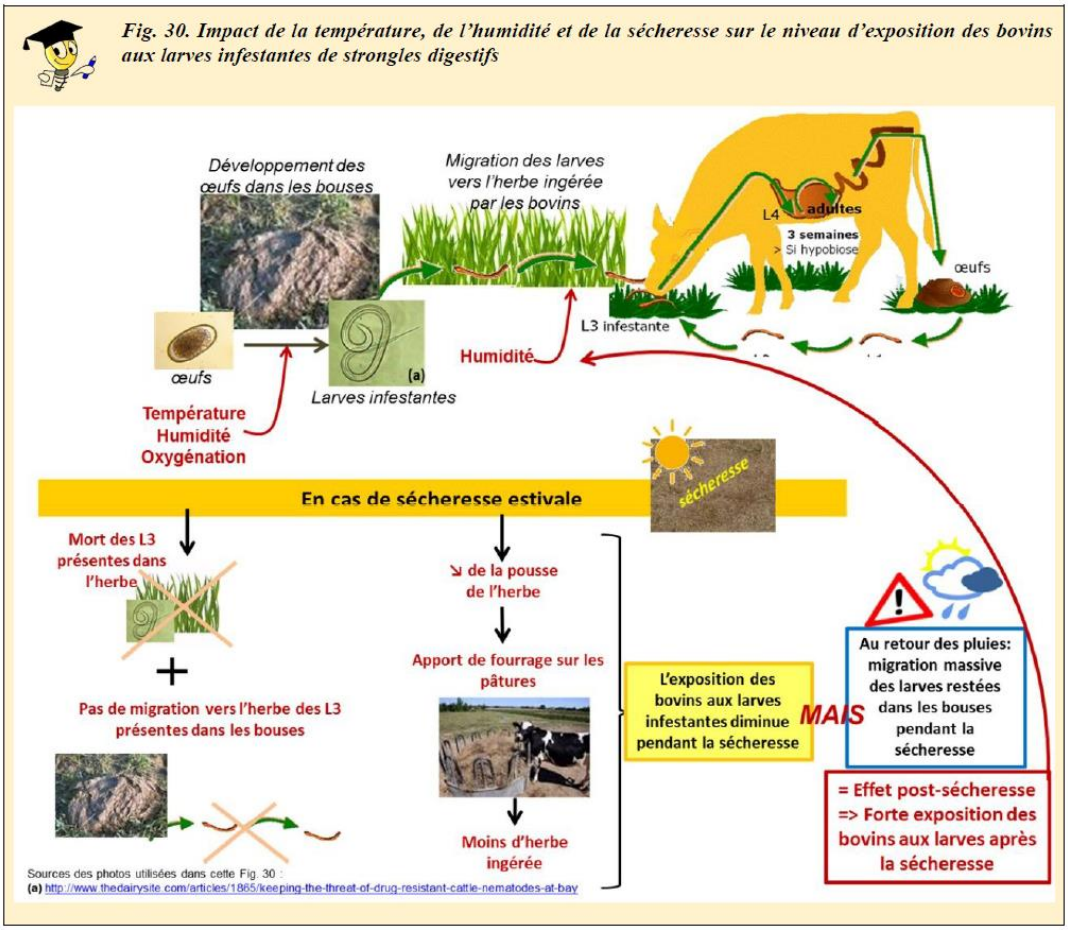

Source UMT

Pensez aux kits GDS. Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter.

SECTION BOVINE

Rappel BVD :

Suite aux négociations avec le laboratoire EUROFINS de Moulins voici le récapitulatif des tarifs pour la recherche de la BVD :

Analyses	*Tarif adhérent*	*Prise en charge du conseil dép. via le GDS*	*Tarif non adhérent*
Analyse du cartilage	**3,80€**	**30% soit 1,14€**	5,20€
PCR à l'introduction	**4 ,00 €**	/	7,50 €

Le prix annoncé de 3,20€ début septembre n'a pu être conservé faute de volume suffisant.

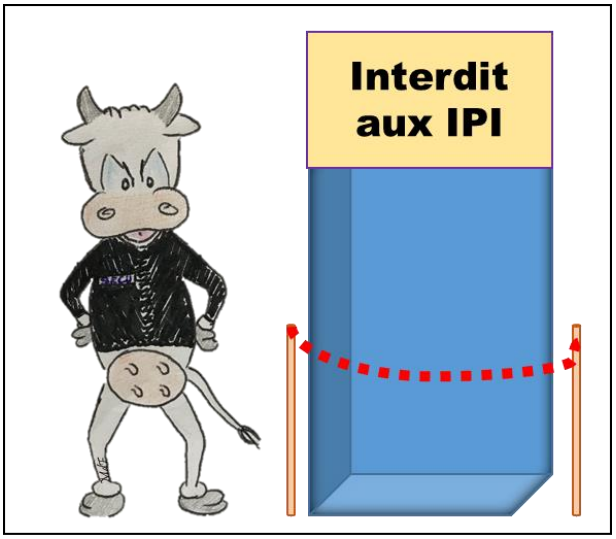

Hormis si l'animal introduit possède un justificatif de bovin non IPI, la recherche de la BVD pour toute introduction reste fortement conseillée. En effet, s'il advient que des animaux soient infectés par la BVD suite à des introductions d'animaux, aucune prise en charge ne sera possible.

SECTION OVINE & CAPRINES

Prophylaxie Ovine :

La campagne de prophylaxie des petits ruminants (ovins et caprins) se déroulera **du 1er Octobre 2019 au 31 Juillet 2020**. Le rythme reste tous les 5 ans.

Veuillez trouver les communes concernées par la prophylaxie pour cette campagne :

Commune	N° INSEE	Commune	N° INSEE
AGONGES	002	MONETAY SUR LOIRE	177
ARCHIGNAT	005	MONTCOMBROUX LES MINES	181
AUDES	010	MONTET (le)	183
BARRAIS BUSSOLLES	017	MONTMARAULT	186
BELLERIVE / ALLIER	023	MURAT	191
BILLEZOIS	028	NEUILLY LE REAL	197
BOUCHAUD (le)	035	PARAY SOUS BRIAILLES	204
BRAIZE	037	PREMILHAT	211
BRESNAY	039	RONGERES	215
BREUIL (Le)	042	ST AUBIN LE MONIAL	218
BRUGHEAS	044	ST CAPRAIS	222
CHABANNE (la)	050	ST ELOY D'ALLIER	228
CHAPPES	058	ST GERAND DE VAUX	234
CHARMES	061	ST GERAND LE PUY	235
CHATELUS	068	ST GERMAIN DE SALLES	237
CHEMILLY	073	ST LEOPARDIN D'AUGY	241
COURCAIS	088	ST PIERRE LAVAL	250
DENEUILLES LES MINES	097	ST PRIX	257
DIOU	100	ST SAUVIER	259
DROITURIER	105	ST VOIR	263
ECHASSIERES	108	SAULZET	268
FOURILLES	116	SEUILLET	273
LIMOISE	146	TEILLET ARGENTY	279
LORIGES	148	THENEUILLE	282
LOUROUX DE BEAUNE	151	VARENNES SUR TECHE	299
LURCY LEVIS	155	VAUX	301
MAGNET	157	VERNEIX	305
MARCENAT	160	VERNEUIL EN BOURBONNAIS	307
MAYET D'ECOLE (Le)	164	VEURDRE (Le)	309
MAYET DE MONTAGNE (Le)	165	VILLEFRANCHE D'ALLIER	315
MEILLARD	169	VITRAY	318
MERCY	171	YGRANDE	320

SECTION PORCINE

Prophylaxie porcine

Attention, la prophylaxie porcine est terminée depuis le 30 Septembre 2019 ! Pensez à vous mettre à jour !

SECTION APICOLE

Préparer l'hivernage de vos ruches

En octobre, l'apiculteur doit profiter des dernières journées chaudes pour achever la mise en hivernage des colonies.

Les abeilles ont-elles assez de provisions pour passer l'hiver ? C'est la question essentielle à se poser à ce moment de l'année. Si la réponse est non, ou si vous hésitez, donnez du **sirop** les jours où il fait doux. Si le froid arrive, les abeilles ne prennent plus le sirop. Il faut alors donner du **candi**.
Les quelques butineuses qui vont et viennent rapportent de l'eau bien sûr, mais aussi du nectar et du pollen qu'elles trouvent sur des fleurs marginales. Elles butinent aussi du **jus de fruit**. Elles ne le trouvent pas dans des briques pasteurisées mais sur les fruits eux-mêmes, tels que les prunes, les pêches, les framboises, les poires, le raisin et même les pommes, lorsque tous ces fruits sont bien mûrs. Comme leurs mandibules ne sont pas assez puissantes pour en inciser la peau, elles passent après les guêpes et les frelons qui, eux, possèdent de véritables sécateurs en guise de pièces buccales.

A part le manque de provisions, le plus à craindre pour les abeilles est l'**humidité** et, à un degré moindre, le froid. Veillez à ce que le toit de vos ruches soit étanche et bien fixé. Fauchez l'herbe sous les ruches et devant l'entrée. L'air doit y circuler librement, le fond des ruches n'en sera que plus sain. Pour ce qui concerne le froid, il faut réduire au maximum la déperdition de chaleur par le haut. Pour cela, intercalez entre le toit et le plafond couvre cadres un isolant, genre polystyrène, ou un morceau de vieille couverture sur deux ou trois épaisseurs, ou encore quelques vieux journaux.

A l'entrée, il est temps de fixer la **grille métallique**. Grâce à cette protection, les abeilles ne recevront pas la visite inopportune des souris. Ce petit rongeur cause des dégâts irréversibles dans les ruches où il réussit à s'introduire. Il ronge la cire, mange le miel et surtout, urine partout. L'odeur qui en résulte insupporte les abeilles au point que la colonie s'affaiblit et finit par périr. Mais pourquoi, direz-vous, les abeilles se laissent-elles coloniser de la sorte ? Parce que durant les deux saisons froides, elles sont trop engourdies pour chasser les intrus.

Les abeilles n'apprécient pas non plus le **vent**. C'est pourquoi, si vous en avez la possibilité, vous pouvez planter côtés nord et ouest, une haie protectrice. Choisissez des végétaux mellifères. Le noisetier est tout indiqué pour cela, son pollen hivernal est d'un grand secours quand les butineuses ne trouvent rien d'autre. Si vous manquez de place pour planter une haie vive, posez des panneaux de planches ou de joncs serrés, ce sont d'excellents coupe-vent.

Fin octobre, la mise en hivernage est faite. Les abeilles ne doivent désormais plus être dérangées. Laissez-les, dans le calme le plus complet, rêver secrètement aux magnifiques prairies fleuries qui les accueilleront au printemps.

Source :Jean-Paul CHARPIN

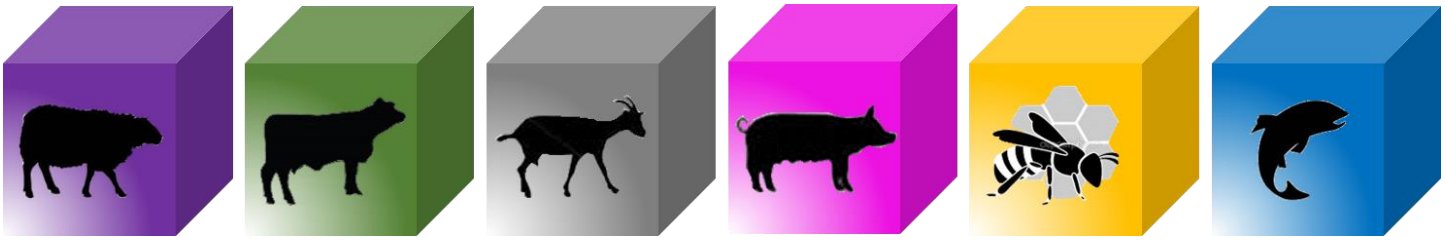

Prochains rendez-vous avec votre GDS

Formations bovines: (en partenariat avec le GTV03 et la CA03) :
Merci de nous contacter pour vous inscrire.

« La reproduction : clé de voûte de votre élevage. Mieux la comprendre pour mieux la maîtriser. »
24 et 31 Octobre 2019 à Dompierre

« Autour du vêlage : quelques semaines pour l'avenir d'un veau. »
14 et 21 Novembre 2019 à Ainay le Château

Formations ovines: (en partenariat avec le GTV03 et la CA03) :
Merci de nous contacter pour vous inscrire.

« Diagnostics sanitaires en élevage ovin »
7 et 14 Novembre 2019 à Marcillat
3 et 10 Décembre 2019 à Saint Désiré

Le sanitaire … j'adhère !